

Convocation du conseil municipal

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le vendredi 03 juillet 2026, à 20h, à la mairie, salle du conseil.

À Foncine le Haut, le 26 juin 2026

Le Maire,
Christophe VUILLET

Ordre du jour

Nomination du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 juin 2026

Vote des comptes financiers uniques 2025

Pumptrack

Affaires scolaires

- Cantine
- Organisation rentrée scolaire
- Retour du conseil d'école

Traversée du village

- Feux de signalisation
- Passages piétons
- Organisation piétonnière sur RD 437
 - o De l'ancienne gare à la Gendarmerie
 - o A l'entrée du village, côté EMS

Travaux mairie

Renforcement télégestion station de pompage.

Préemption Le Jardin de la Rivière

Achat terrains Courvoisier / Soulier

Facturation vente de bois

Vestiaires foot

Refuge chez Valentin.

Déchetterie

Délégations aux Maires

Délégation agent CNAS

Convention JuMEL

Libération de Foncine

Divers

Réunion du conseil municipal du 3 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le trois juillet à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Christophe VUILLET, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Quorum : 8

Étaient présents :

M. Christophe VUILLET, Maire ;

M. Olivier ROUSSEAUX, 1^{er} adjoint ;

M. Jean-Louis CHABOUD, 3^e adjoint

Mmes Marie-Laurence BESANCON-MATHIL, Hélène GUERINEAU, Florence LEPITRE, Elodie NICOLET-BOISSON et Annie RAHON, MM. Pierre-Yves BRUEY, Matthias PEREZ, Fabrice PIARD, Laurent VERMOT-DESROCHES et Vincent VUEZ conseillers municipaux.

Absent ayant donné pouvoir :

Madame Adriane NERI-METRA, 2° adjoint donne pouvoir à M. Pierre-Yves BRUEY

Madame Gaëlle GIULIANI, donne pouvoir à Monsieur Olivier ROUSSEAU

Nomination du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 juin 2026

Vote des comptes financiers uniques 2025

Pumptrack

Affaires scolaires

- Cantine
- Organisation rentrée scolaire
- Retour du conseil d'école

Traversée du village

- Feux de signalisation
- Passages piétons
- Organisation piétonnière sur RD 437
 - o De l'ancienne gare à la Gendarmerie
 - o A l'entrée du village, côté EMS

Travaux mairie

Renforcement télégestion station de pompage.

Préemption Le Jardin de la Rivière

Achat terrains Courvoisier / Soulier

Facturation vente de bois

Vestiaires foot

Refuge chez Valentin.

Déchetterie

Délégations aux Maires

Délégation agent CNAS

Convention JuMEL

Libération de Foncine

Divers

1. / Nomination du secrétaire de séance

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil nomme Mme Marie-Laurence BESANÇON pour remplir les fonctions de secrétaire.

2. / Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 juin 2026.

Le projet de procès-verbal de la réunion du 17 juin 2026 est soumis à l'approbation du conseil. Adopté à la majorité des suffrages exprimés.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0.

3. / Pumptrack :

Le dossier est en cours, Mme Adriane NERI-METRA travaille pour finaliser le projet.

Laurent VERMOT-DESROCHES pose la question « des nuisances sonores de l'utilisation ? » ; c'est assez loin des habitations, reposer la question à Adriane.

4. / Affaires scolaires :

4.1 Cantine

L'Auberge de la saine, qui fournit actuellement les repas, est en contrat jusqu'au 30 juin 2027.

Il était prévu 34 repas /jour, l'Auberge de la saine trouve qu'il y a moins de repas.

F. LEPITRE compte 39,9 repas par jour en moyenne de janvier à fin juin 2026. En additionnant les chiffres de juillet, nous sommes à 39,11 repas par jour en moyenne.

C. VUILLET propose aux conseillers de rencontrer les gérants de l'Auberge de la Saine.

Certains parents trouvent le prix de la cantine trop élevé (7€/repas).

En ce qui concerne la garderie la moyenne de 13,7 enfants le matin et 24 l'après-midi de janvier à juin 2026.

4.2 Organisation rentrée scolaire

Une réunion avec les parents sera organisée.

A. NERI-METRA travaille sur l'organisation de la rentrée pour le personnel avec les nouveaux horaires. Plusieurs propositions pour l'accueil du mercredi et des vacances seront faites, peut-être en lien avec le Grand Tétras à Chaux-Neuve.

Pour faire suite au dernier conseil d'école, F.LEPITRE informe qu'un sondage a été distribué aux familles pour demander les besoins en périscolaire avec le retour de la semaine de 4 jours : sur 81 familles, 53 y ont répondu.

Concernant les mercredis :

- 19 parents ont déclaré avoir un besoin certain et régulier d'un tel service
- 15 parents ont déclaré en avoir peut-être besoin
- 19 parents ont déclaré ne pas en avoir besoin.

Pour les vacances scolaires (petites et grandes) :

- 30 familles ont déclaré avoir un besoin certain de service périscolaire durant les vacances scolaires
- 10 ont répondu qu'elles en auraient peut-être besoin.

Les plages horaires exprimées par les familles sont variables, et couvrent une période allant de 7h30 à 18h00.

4.3 Retour du conseil d'école

F. LEPITRE fait un compte-rendu du conseil d'école : récapitulatif des actions, les remerciements, la rentrée scolaire, le voyage prévu à Clermont Ferrant la modification des horaires, le périscolaire...

Demande de petits achats pour le périscolaire.

Pour les travaux dans les bâtiments scolaires, la Communauté de communes participe à hauteur de 50%, C. VUILLET doit voir le responsable de la commission.

Devis à demander pour refaire la cour de l'école maternelle, se pose la question du bac à sable : la commission concernée se réunira avant le prochain conseil (qui lui donne délégation) et prendra les décisions sans attendre pour que tout soit réalisé à la rentrée.

5. / Traversée du village :

La commission a rencontré le SIEDEC et l'entreprise ABCD.

Les deux feront des propositions et des projets pour l'accessibilité PMR traversée du village et pour le ralentissement des voitures aux entrées du village (depuis EMS jusqu'à la route du téléski et depuis le garage de Jérémy Fragnière jusqu'à la gare.)

Proposition d'essai de sens unique sur la portion derrière le bar « national », pour faciliter la circulation au carrefour sortie du parking derrière la médiathèque : permettre uniquement la descente sur cette portion, en mettant un sens interdit en bas et un sens unique en haut : achat de panneaux et essai de quelques mois, jusqu'à fin septembre. Le point sera fait au bout de ces 3 mois. Accord unanime du conseil.

6. / Travaux mairie :

Projet : redonner de l'espace et des locaux plus fonctionnels : bureau supplémentaire, salle des conseillers, accessibilité PMR de la salle du conseil à l'étage entre autres.

La société Di ConceptO a envoyé un devis pour l'accompagnement pour concept et solutions d'aménagement intérieur - transformation salle jaune - liaison mairie et accessibilité PMR pour un montant de 2 000€.

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

D'accepter ce devis d'un montant de 2 000€

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Mme Adriane NERI-METRA ne prend pas part au vote (procuration à Pierre-Yves Bruey)

Concernant les impacts sur le réseau informatique : le SIDEC a fait un audit et des demandes de devis.

7. / Renforcement télégestion station de pompage :

Commandes avec une application pour remplacer le système actuel par le réseau téléphonique qui est vétuste et de moins en moins fonctionnel. Tout sera piloté à distance.

Un devis de l'entreprise THIEULIN est arrivé, Pierre-Yves BRUEY étudie la proposition et fera un retour au maire et aux adjoints.

8. / Prémption Jardin de la Rivière :

M. le maire a rendez-vous le 7 juillet prochain avec la Communauté de Communes pour connaître la procédure de prémption.

Le maire et les adjoints iront sur place pour faire un « état des bâtiments », le propriétaire semble pressé de vendre. La réponse sera donnée assez rapidement.

9. / Achat terrain Courvoisier / Soulier (au Rutillet) :

J. Courvoisier et E. Soulier proposent de vendre chacun leur terrain qui se jouxtent à gauche de la route dans le virage en haut du Rutillet. L'ensemble de ces parcelles représente : 5 751 m².

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

D'accepter l'acquisition de ces parcelles d'une surface totale de 5 751m² pour un montant de 55€/m², soit un montant total de 316 305 €.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2

10. / Facturation vente de bois :

À compter du 1er septembre 2026, la réforme nationale de la facturation électronique s'imposera aux collectivités qui devront émettre leurs factures dématérialisées via Chorus Pro. La Direction générale des Finances publiques propose deux solutions : soit la commune procède elle-même à cette facturation, soit par délibération de son conseil municipal elle donne mandat à l'ONF pour la réaliser.

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

De donner mandat à l'ONF pour procéder, en son nom et pour son compte en tant que collectivité propriétaire, à l'établissement et à l'émission des factures relatives aux ventes de bois issues de la forêt communale réalisées et autorise le maire à signer la convention avec l'ONF.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

11. / Vestiaire foot :

M. le maire informe que 52 723€ ont déjà été engagés et payés pour ce projet qui a trainé dans le temps et pour lequel les subventions prévues ne seront pas attribuées. Il propose d'abandonner le projet et de repartir sur un nouveau projet d'ensemble avec le Foot, les HLL, le camping et les associations du village.

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

D'arrêter le projet de réhabilitation et extension des vestiaires du foot et autorise le SIEDEC à entreprendre les démarches nécessaires à la clôture des engagements après des différents prestataires.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

12. / Refuge chez Valentin :

L'état des lieux a été fait. Des travaux seront réalisés et une remise en état est à prévoir pour une réouverture avec le nouveau locataire.

Une lettre avec A/R sera faite à M. Moreau pour qu'il règle le solde restant et lui demandé de ne plus utiliser le nom du « Refuge Chez Valentin ».

13./ Déchetterie :

Concernant les affaissements : attente de l'intervention du SICTOM.

14./ Délégations du maire :

Le maire souhaite consulter ses collègues maires et les présentera au prochain conseil.

15./ Délégation agent CNAS :

Suite à un courriel du CNAS (Comité National d'Actions Sociales), il est demandé aux conseillers municipaux d'élire un délégué agent pour 6 ans.

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

De désigner Mme Audrey JARY, comme délégué agent pour la commune.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

16./ Convention JUMEL médiathèque :

M. le maire propose au conseil municipal de renouveler l'adhésion au portail de la lecture publique « JUMEL » (Jura Médiathèque en Ligne). Cette adhésion permet l'accès aux ressources numériques et aux services de lecture publique. La participation financière de la commune s'élève à 111.20€ pour une année.

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

De renouveler l'adhésion au portail « JUMEL », avec une participation de 111.20€.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 15 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0.

17./ Libération de Foncine le 30 août :

M. le maire propose de commémorer le jour de la libération de Foncine le Haut, le 30 août, avec les partenaires habituels, et de réhabiliter la mémoire de Grégori STIWICHEFF.

Gaëlle GIULIANI s'est proposée pour faire des recherches et informera par mail les membres du conseil.

18./ Questions diverses :

18.1 Vente terrain au Bayard

Le maire informe le conseil d'une demande d'achat de trois parcelles (B 109 de 3 080m², B 91 de 604m² et B 112 de 2 230m²) au Bayard.

Il demande aux conseillers de se positionner sur cette demande et de fixer un tarif le cas échéant.

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

De vendre ces 3 parcelles B 109, B 91 et B 112 pour un montant de 100€/m². Les frais de bornage et de notaires seront à la charge de l'acquéreur.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 15 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0.

18.2 Divers

➤ Matthias PEREZ propose :

- une visite de l'entreprise PAGES jeudi 9 juillet à 17h30 pour les conseillers.

- Une application de circuits trail/rando sur la commune, circuits interactifs avec des questions d'histoire, culturelles, etc.... Il demande plus de précisions pour présenter un projet plus approfondi avec le coût à un prochain conseil.

➤ Olivier ROUSSEAU rappelle que « la plage » au camping fait partie du camping et que les chiens doivent être tenus en laisse.

Voir pour ajouter des poubelles pour les déjections canines.

➤ M. le maire informe du bilan de la Gendarmerie pour l'année 2025 :

- Moins de présence sur village
- Moins d'incivilités routières et autres
- Moins d'interventions

➤ M. le maire informe que la commune est dans l'attente d'un troisième devis pour le toit de la salle multisports.

➤ M. le maire informe du problème d'évacuation rue de la Combe et Vie Jean Valles quand il y a des orages.

➤ M. le maire informe de la demande de M. DECLOITRE pour louer une salle au 2 Grande Rue 50.00€.

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

D'accepter de louer la salle du fond de l'ancien cabinet médical pour un montant de 100€/ mois.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 15 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0.

Heure de fin de séance : 22H45

Le secrétaire de séance

Le Maire

Mme Marie-Laurence BESANÇON-MATHIL

M. Christophe VUILLET